



ATTESTATION D'ADHÉSION POUR 2023 AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

remis à _____

CLOISONS PARTENA

pour son engagement au respect des Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies
et plus largement aux Objectifs des Nations Unies.

CLOISONS PARTENA est à ce titre adhérent du Pacte mondial Réseau France,
réseau local officiel du Pacte mondial des Nations Unies.

CLOISONS PARTENA devra publier sa Communication sur le Progrès (COP) sur le site du Pacte mondial des Nations Unies,
Pour le 30 juin 2024



DROITS DE L'HOMME



**NORMES
INTERNATIONALES DU
TRAVAIL**



ENVIRONNEMENT



**LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION**



L'adhésion au Pacte mondial est annuelle du 01/01/2023 au 31/12/2023

SIGNATURE DE L'ORGANISATION

SIGNATURE ET CACHET PACTE MONDIAL RESEAU FRANCE

Réseau France